

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Mission de police de l'UE en Afghanistan (EUPOL AFGHANISTAN)

Mise à jour: octobre 2011

Afghanistan/27

Contexte de la mission

L'EUPOL Afghanistan s'inscrit dans le cadre général de l'action de la communauté internationale visant à aider les Afghans à assumer la responsabilité du maintien de l'ordre. L'EUPOL est particulièrement utile parce qu'elle est le seul acteur multilatéral qui soit à même de fournir une expertise de haut niveau en matière d'opérations civiles de maintien de l'ordre ainsi que des compétences spécialisées en matière d'État de droit. Cette mission civile, créée dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), relève de l'action globale de l'UE en faveur de l'Afghanistan (voir la fiche d'information sur '[EU engagement in Afghanistan](#)') et d'une approche coordonnée de l'UE comprenant des orientations politiques locales fournies par le



Représentant spécial de l'UE et un effort de reconstruction géré, notamment, par l'intermédiaire de la délégation de l'Union européenne à Kaboul. L'EUPOL Afghanistan est déployée aux niveaux central (Kaboul), régional et provincial, par l'intermédiaire des équipes de reconstruction provinciales.

Mandat et objectifs

La mission a pour but de contribuer à la mise en place, sous gestion afghane, de dispositifs civils durables et efficaces dans le domaine du maintien de l'ordre, qui assureront une interaction adéquate avec le système judiciaire pénal au sens large.

La mission soutient le processus de réforme visant la création d'un service de police digne de confiance, qui opère dans le cadre de l'État de droit et respecte les droits de l'homme. La mission mène une action de suivi, d'encadrement, de conseil et de formation au niveau du ministère afghan de l'intérieur et du ministère de la justice ainsi qu'auprès de la police nationale afghane et du bureau du procureur général, etc., à Kaboul et dans plusieurs provinces.

"La mission de police de l'UE sera mise en place dans le cadre général de l'action de la communauté internationale visant à aider le gouvernement afghan à assumer la responsabilité de renforcer l'État de droit et, notamment, d'améliorer les moyens de sa police civile et de ses forces de l'ordre en général. Une coordination étroite sera assurée entre la mission de police de l'UE et les autres acteurs internationaux de l'aide en matière de sécurité, y compris la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ainsi que ceux qui apportent leur soutien à la réforme de la police et de l'État de droit en Afghanistan."

ACTION COMMUNE 2007/369/PESC DU CONSEIL du 30 mai 2007
relative à l'établissement de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan

Réalisations de la mission

L'EUPOL a élaboré six objectifs stratégiques qui tiennent dûment compte de ses capacités essentielles et qui les traduisent dans un cadre opérationnel réaliste. Ces objectifs sont les suivants: 1) commandement, contrôle et communications en matière de police; 2) activités de police fondées sur le renseignement; 3) renforcement des capacités du service des enquêtes pénales; 4) mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption; 5) coopération entre la police et la justice; et 6) renforcement des aspects liés à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme au sein de la police nationale afghane. En outre, la mission axe ses activités sur les trois piliers que sont 1) la réforme institutionnelle du ministère de l'intérieur, 2) la professionnalisation de la police nationale afghane et 3) l'établissement de liens entre police et réforme de la justice.

Dans ce cadre, au cours des deux dernières années, l'EUPOL a élaboré environ 125 programmes de formation différents et une formation a été dispensée à plus de 7 000 policiers de la police nationale afghane et près de 700 juges, procureurs, juristes et autres fonctionnaires. En outre, l'EUPOL a mis en place plus de 260 plans ou politiques différents en matière de police, qui constituent un cadre stratégique et opérationnel solide pour le processus global de réforme mis en place dans ce domaine. Grâce à son action d'encadrement et de conseil (plus de 30 000 heures y ont été consacrées), l'EUPOL a supervisé la mise en œuvre et l'application de ces plans et politiques. L'EUPOL renforce les capacités dont disposent les services répressifs afghans pour lutter contre la corruption.

Depuis mars 2009, l'EUPOL travaille à l'amélioration du maintien de l'ordre à Kaboul et, partant, au renforcement de la sécurité dans la capitale. En s'inspirant de la solution appliquée à Kaboul, l'EUPOL met actuellement en œuvre ses six objectifs stratégiques dans le cadre de son "programme concernant la police et la justice dans les villes" dans d'autres villes importantes telles que Herat, Mazar-e Sharif ou Bamian. L'EUPOL dispense également des formations dans les principales techniques policières spéciales: plus de mille policiers afghans ont suivi une formation aux techniques d'enquête criminelle de base, telles que les enquêtes sur les scènes de crime. En outre, l'EUPOL a formé quelque 1000 formateurs de la police afghane. Après des années de blocage dans ce domaine, l'EUPOL a pris l'initiative au sein de la communauté internationale afin d'élaborer les programmes de formation de la police civile et de la police anticriminalité.

L'EUPOL a également contribué à la mise sur pied du bureau du procureur chargé de la lutte contre la corruption. Ce service spécialisé instruit les dossiers des fonctionnaires de premier plan qui sont soupçonnés de corruption. EUPOL a formé plus de 300 inspecteurs du ministère de l'intérieur aux techniques d'enquête de base en matière de lutte contre ce phénomène. La mission a encadré des enquêtes par infiltration aux points de contrôle de la police, qui ont débouché sur une série d'arrestations. La mission assure un encadrement/une formation à l'unité anticorruption du bureau du procureur général et aux équipes mobiles chargées de lutter contre ce phénomène au sein du ministère de l'intérieur et de la police nationale afghane. L'EUPOL a par ailleurs contribué à renforcer les moyens dont disposent les services répressifs afghans pour lutter contre la corruption.

FAITS ET CHIFFRES

Théâtre des opérations: Afghanistan

Quartier général: Kabul

Lancement de la mission: 15 juin 2007

Fin de la mission: 31 mai 2013

Chef de mission: le général de brigade Jukka Petri SAVOLAINEN

Effectif actuel: 321 agents internationaux et 197 agents nationaux (situation à la mi-octobre 2011)

Budget de la mission: 60,5 millions EUR (pour la période du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012)

États contributeurs: 23 États membres de l'UE plus le Canada, la Croatie, la Nouvelle-Zélande et la Norvège.



www.consilium.europa.eu/eupol-afghanistan

www.eupol-afg.eu/

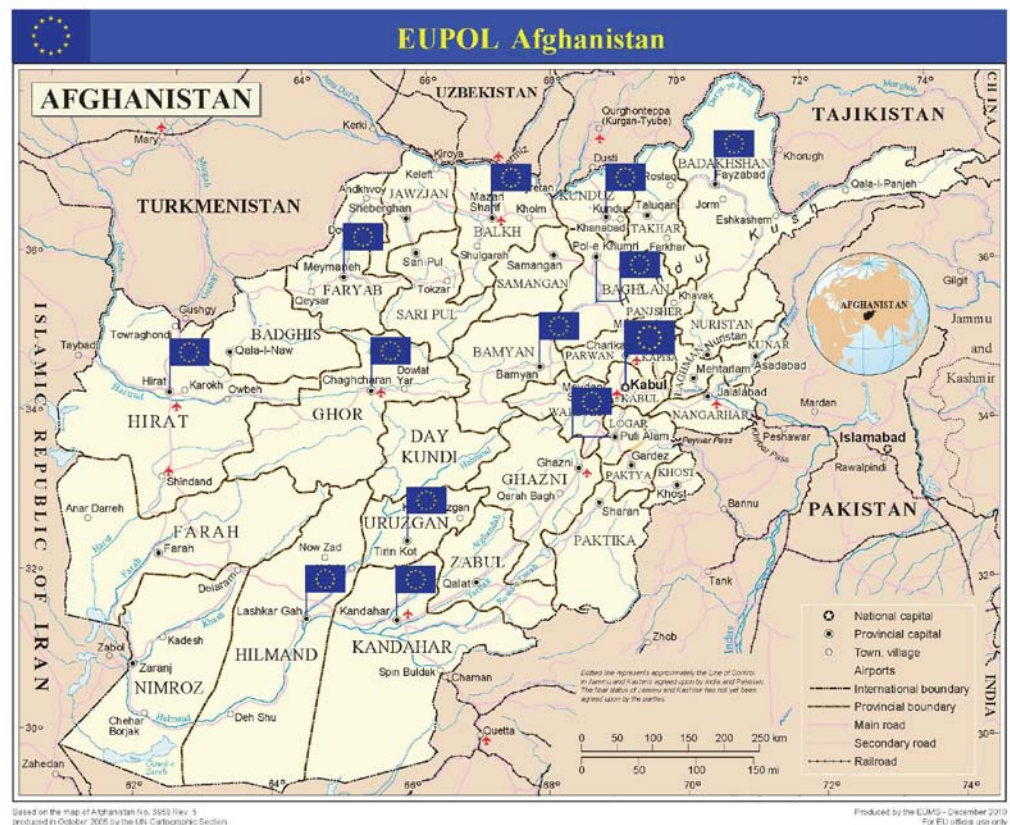
[EUSR in Afghanistan, Vygaudas Usackas](#)



La mission regroupe, sous l'égide de l'UE, les efforts déployés au niveau national, en tenant dûment compte des activités concernées de l'Union européenne. Elle représente une plus-value considérable en termes de coordination des efforts de la communauté internationale. Au cours de la période 2002-2010, l'UE, donateur majeur, a collectivement apporté à l'Afghanistan une aide d'un montant de 8 milliards d'euros. Sur ce montant, plus de 1,3 milliard d'euros ont servi à couvrir toute une série d'activités, notamment le soutien à la réforme de la police nationale afghane et du secteur de la justice, les mesures visant à promouvoir d'autres moyens de subsistance, la santé et la gestion des frontières.

La délégation de l'UE fournit, grâce à l'instrument de stabilité de la CE, un financement de 15 millions d'euros pour la construction de l'école d'état-major de Kaboul et du centre régional de formation de la police à Bamiyan, qui seront gérés et supervisés par l'EUPOL. En outre, l'UE (sans compter les États membres) s'est engagée à verser environ 600 millions d'euros en faveur de l'Afghanistan pour la période 2011-2013, soit 200 millions d'euros par an. L'aide totale apportée par l'UE (UE et États membres réunies) à l'Afghanistan avoisine 1 milliard d'euros par an.

Pour la première fois, l'EUPOL sera en mesure de gérer et de mettre en œuvre de manière indépendante son programme de formation de la police civile. Les États membres de l'UE ont joué des rôles de coordination de premier plan dans certains secteurs et ont apporté d'importantes contributions à la sécurité, notamment en fournissant environ la moitié des contingents de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), placée sous la direction de l'OTAN.



La **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".

Basée à Bruxelles, la **capacité civile de planification et de conduite (CPCC)** est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.

D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses

www.consilium.europa.eu/csdp et eeas.europa.eu